

La Wallonie dégage plus de 15 millions pour attirer les médecins dans les campagnes

Le ministre wallon de la Santé Maxime Prévot (cdH) a listé 12 actions pour faciliter l'installation des médecins dans les zones rurales. Près de 15 millions sont prévus pour financer certaines d'entre elles.

PHILIPPE LAWSON

Profitant de la régionalisation du fonds Impulseo depuis le 1^{er} janvier, le ministre wallon de la Santé, Maxime Prévot (cdH), a élaboré une liste de 12 travaux visant à faciliter l'installation des médecins généralistes (MG) dans les zones rurales. Toutes les mesures ne sont pas chiffrées, mais deux d'entre elles le sont. C'est le cas de l'action visant à soutenir la rénovation ou la construction de nouvelles Associations de santé intégrée (ASI). Elle s'inscrit dans le cadre du Plan wallon de développement rural (PWDR) et bénéficiera d'une enveloppe de près de 10 millions sur la période 2014-2020, dont 60% provenant de la Région wallonne et 40% du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader). Un premier appel à projets sera lancé avant la fin de l'année pour sélectionner les initiatives à aider. Un deuxième appel sera lancé au 1^{er} semestre 2016.

La deuxième action consiste en différents incitants pour garantir une bonne couverture du territoire wallon en MG dans le cadre de l'ex-

fonds fédéral Impulseo. Le ministre Prévot souhaite donc la poursuite des différentes aides. Impulseo I prévoit une prime de 20.000 euros imposable, mais sans remboursement, et un prêt de 15.000 euros à taux zéro lors d'une première installation en zone prioritaire. Impulseo II et III

concernent eux différents soutiens financiers (frais de télésecrétariat, employé assistant du MG). Le budget prévu pour le poste «Impulseo» est de 4,576 millions pour 2015, hérité du fonds fédéral éponyme. Le vice-président wallon suggère la

mise en place d'un Impulseo IV pour encourager les pratiques de groupe et en équipe pluridisciplinaire (ASI, maisons médicales, etc). Il est aussi question d'un Impulseo V pour permettre aux MG qui le souhaitent de confier des tâches cliniques à un assistant. *«Il est nécessaire d'attirer suffisamment d'étudiants vers le choix de la médecine générale durant leurs études et d'encourager les jeunes MG à s'installer dans les zones rurales. Il faut aussi réfléchir au maintien de MG dans les zones en plus grande pénurie»*, explique le ministre Prévot dans sa note d'orientation.

Moins d'Impulseo en Wallonie

D'après les statistiques, 145 com-

munes wallonnes sont en pénurie de MG (voir infographie). Parmi elles, l'ensemble des 119 communes rurales sont les plus touchées. Plus de 50 communes n'ont pas de jeunes médecins (moins de 40 ans). À Vresse-sur-Semois, on compte 2.700 habitants avec 3 MG actifs de + 60 ans ! Maxime Prévot veut garantir le bien-être des professionnels de santé. À cet effet, il préconise l'intervention d'autres acteurs (infirmiers, pharmaciens, etc). Le recours à la vidéo consultation doit être développé. *«Le MG ne sera plus disponible 24h/24. D'autres acteurs peuvent orienter et conseiller. La population doit se sentir en confiance dans cette nouvelle architecture de l'organisation»*, dit-il.

Les dispositifs Impulseo sont moins utilisés en Wallonie. En 2014, 58 dossiers ont été traités pour la Wallonie, 116 pour la Flandre et 30 pour Bruxelles dans le cadre d'Impulseo I, 187 dossiers (Wallonie), 244 (Flandre) et 24 (Bruxelles) ont été traités pour Impulseo II et III.

«Il faut encourager les jeunes médecins généralistes à s'installer dans les zones rurales.»

MAXIME PRÉVOT (CDH)
MINISTRE WALLON DE LA SANTÉ

LES COMMUNES EN PÉNURIE DE MÉDECINS

